



HYDRONET

LESSIVE DE DÉGRAISSAGE SPÉCIAL MATÉRIELS DE LAVAGE À PANIER TOURNANT, TUNNELS ET SYSTÈMES HAUTE PRESSION
VERSION CONCENTRÉE - NON MOUSSANTE – PROTECTION ANTICORROSION

CONDITIONNEMENT : 20 - 220L

FT 057-20/ REVISION 0/ DÉTERGENTS INDUSTRIELS

CARACTÉRISTIQUES

Etat physique : Liquide non moussant
Couleur : vert
Odeur : neutre
Masse volumique à 20°C : 1,17 g/cm³+/- 0,03
pH (pur) = 13 +/- 0,5, **pH (5%)** = 11,5
Teneur en matières actives : > 18 %
Teneur en C.O.V : 0%
Température d'utilisation : entre 30 et 80°C

MODE D'EMPLOI

HYDRONET s'emploie selon les dilutions et conseils suivants :
Pour le dégraissage avec matériel à panier tournant, tunnel de lavage, système de lavage haute pression : De 2 à 10% suivant l'état d'encrassement des pièces. Remplir le bac du matériel et procéder au dégraissage par brosse, trempage, pulvérisation.

LÉGISLATION

Alimentarité : Les éléments entrant dans la composition D'**HYDRONET** figurent sur la liste des substances autorisées pour le nettoyage des locaux et du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Un rinçage abondant à l'eau potable est obligatoire, après utilisation. Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 08 septembre 1999.

Biodégradabilité : Les agents de surfaces contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis dans le règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

Composé organique volatil (C.O.V) : Ce produit n'est pas concerné par l'arrêté du 19 Mai 2000 concernant les émissions de COV et par le décret 2002-680 concernant l'autorisation ou la déclaration d'emploi auprès des autorités administratives.

Règlementation ATEX : Non inflammable, supprime toute obligation de la zone d'utilisation en zone ATEX selon l'arrêté du 8 juillet 2003.

STOCKAGE

Stocker debout et bien fermé dans l'emballage d'origine.
Température de stockage conseillée comprise entre 0 et 45°C

RECOMMANDATIONS

Pour les métaux sensibles tels que le zinc, le laiton, les alliages d'aluminium dont ceux contenant du silicium il est conseillé de faire un essai de convenance au préalable sur une petite surface. **HYDRONET** est composé d'inhibiteurs de corrosion spécifiques à une protection temporaire interopérations. Compte tenu de son fort pouvoir dégraissant, il est recommandé de bien sécher les pièces pour éviter tout risque de corrosion. Il est possible également d'appliquer un film protecteur pour un stockage plus long. Dans le cas de dégraissage d'équipements électriques (stator, rotor, disjoncteur, etc.) il est conseillé de faire un traitement hydrofugeant-diélectrique après séchage. A saturation du bain, rajouter de la lessive **HYDRONET** ou retraiter le bain suivant la réglementation en vigueur en tant que déchet lessiviel. En cas de doute sur l'opération à réaliser, il est préférable de contacter la société **SOPAM Industrie**®.

UTILISATION

HYDRONET est une lessive à base de tensio-actifs et d'agents anticorrosion spécifiques pour les opérations de dégraissage avec les matériels à panier tournant, tunnels de lavage, systèmes haute pression.

HYDRONET est un excellent substitut des solvants traditionnels utilisables en fontaines.

HYDRONET dissout et décolle instantanément les graisses, huiles, calamines, boues, les dépôts divers, etc. sans laisser de résidus gras.

HYDRONET s'utilise sans risque sur la plupart des métaux ferreux et non ferreux, plastiques, supports peints, etc.

HYDRONET est un produit sans composé organique volatil (C.O.V).

HYDRONET trouve sa parfaite utilisation dans les activités telles que : ateliers de mécaniques, services de maintenances industrielles, etc...

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

HYDRONET est un produit alcalin. Le manipuler avec précaution. Ne jamais mélanger avec d'autres produits chimiques. Porter impérativement des gants de protection, lunettes et vêtements de protection adaptés.

Sécurité Travail et Transport : voir F.D.S.

Règlementation transport : soumis

NORMES - HOMOLOGATIONS

Néant.

